

23è OPEN FIDE LOUVIERS 2022 (-2400) REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.

❖ **Article 1 : Présentation**

L'Association: **L'Aile Roi de Louviers (S27009)** organise le **23ème Open Fide de Louviers 2022 (- 2400)** du **vendredi 11 novembre 2022** au **dimanche 13 novembre 2022**, homologué auprès de la Fédération Française des Échecs sous la référence 56598.

Les résultats seront pris en compte pour le classement FIDE de Décembre 2022.

Le lieu de jeu se situe : **cour de la Mairie (salle des Colonnes) – rue Pierre Mendès France à Louviers (27 - Eure).**

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Comportement correct exigé
- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la F.I.D.E (différent du code FRA).
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

L'Open FIDE de Louviers 2022 (-2400) est une étape du Championnat de l'EURE toutes catégories.

❖ **Article 2 : Règles et appariements**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (88^{ème} Congrès de Goynuk (Antalya, Turquie) 2017, applicable au 1^{er} Janvier 2018)

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.6).

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C04 FIDE), (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))

Remarque : un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre de l'Open au cours de la ronde précédente au plus tard.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et (ou) réglé leurs droits d'inscription.

❖ **Article 3 : Cadence**

Cadence : 60 minutes + 30 secondes par coup.

23^e OPEN FIDE LOUVIERS 2022 (-2400) REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.

❖ Article 4 : Horaires

Vérification des licences : Vendredi 11 novembre 2022 de 8h30 à 9h00

Clôture des inscriptions : pas d'inscription sur place. Inscription préalable nécessaire

Clôture du Tournoi : Dimanche 13 novembre 2022 – après la fin de la ronde 7 – cour de la Mairie à Louviers.

Horaire de Jeu :

Ronde	Date	Horaires
1 ^{ère} ronde	Vendredi 11 novembre 2022	09h30
2 ^{ème} ronde	Vendredi 11 novembre 2022	14h00
3 ^{ème} ronde	Samedi 12 novembre 2022	09h00
4 ^{ème} ronde	Samedi 12 novembre 2022	13h30
5 ^{ème} ronde	Samedi 12 novembre 2022	17h00
6 ^{ème} ronde	Dimanche 13 novembre 2022	09h30
7 ^{ème} ronde	Dimanche 13 novembre 2022	14h00

❖ Article 5 : Droits d'inscriptions et Prix

Droits d'inscriptions : Adultes : **40 euros** Jeunes : **20 euros**

Gratuit pour les membres de l'équipe espoir de la ligue de Normandie (sur présentation du bon de la ligue).

Gratuit pour les GMI et MI.

Répartition des Prix :

1^{er} prix : 500 euros

La liste complète des prix figure en annexe de ce règlement et sera affichée, dans la salle du tournoi, avant la 3^{ème} ronde.

L'attribution des prix de l'Open Fide Louviers 2022 (-2400) sont attribués à la place et ne sont pas cumulables.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général
- Prix par catégories
- Prix spéciaux (vétérans/senior plus, féminin, jeunes)
- Prix du club organisateur

Les joueurs non classés ne peuvent pas concourir pour un prix par catégories.

Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents ou représentés à la remise des prix.

❖ Article 6 : Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1 ; nulle ½ ; perte = 0).

Départage des ex aequo : **Buchholz tronqué, cumulatif, performance**

23è OPEN FIDE LOUVIERS 2022 (-2400)

REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.

❖ **Article 7 : le BYE**

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un ½ point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre du tournoi **AVANT la fin de la ronde précédente**.

Chaque joueur est limité à **1 « BYE » maximum** pendant le tournoi, et avec **impossibilité de le faire dans les deux dernières rondes**.

❖ **Article 8 : Forfaits**

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec un retard de 10 minutes est considéré comme forfait.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Tout forfait et abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

❖ **Article 9 : Fin de partie**

À l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

❖ **Article 10 : Conduite des joueurs**

- Les joueurs ayant terminé leur partie seront considérés comme des spectateurs.
- les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu.
- Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E des 21 et 22 juin 2014, avertissement oral aux joueurs détenteurs d'un téléphone mobile et/ou d'un autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils sont interdits dans la salle de jeu mais tolérés dans un sac et complètement éteints.

Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entrainera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif. S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.

- pendant une partie, il est interdit de quitter l'aire de jeu avec un sac dans lequel figure des téléphones portables, un autre moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Le joueur en infraction perdra la partie.

23è OPEN FIDE LOUVIERS 2022 (-2400) REGLEMENT INTERIEUR DE TOURNOI.

❖ **Article 11 : Rappels**

Particularités locales :

- respecter la charte du joueur d'échecs. (Affichée sur le lieu du tournoi),
- le match nul par accord mutuel est autorisé,
- si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés,
- les photos avec flash ne seront acceptées que durant les cinq premières minutes de la ronde,
- interdiction de fumer ou de vappoter dans la salle de jeu
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- vente de littérature échiquéenne tolérée dans l'aire de jeu et limitée à l'espace réservé
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

❖ **Article 12 : Arbitrage**

Arbitre Principal : [ADELINE Bruno \(Arbitre International / Arbitre Fédéral Elite 1\)](#).....

Arbitre stagiaire : [LEMIRE Olivier \(Stagiaire – candidat arbitre\)](#)

❖ **Article 13 : Jury d'appel**

Jury d'appel : Il est constitué de l'organisateur du tournoi, du joueur ayant le plus fort ELO, du joueur le plus titré (ou 2nd plus fort ELO), d'un représentant de la ligue de Normandie et d'un arbitre présent en dehors de l'arbitre principal.

❖ **Article 14 : Contrôle anti-dopage**

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

❖ **Article 15 :**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

Bruno ADELINÉ

L'Organisateur

Serge ARINAL